



Alsace

SI L'ALSACE est la plus petite des régions françaises (hors DOM), c'est aussi l'une des plus densément peuplées, comptant plus de 1,8 million d'habitants. C'est une région dynamique, avec un solde naturel (excédent des naissances sur les décès) élevé. Deuxième région la plus industrialisée de France, ses trois grands pôles industriels, Mulhouse, Colmar et le triangle Strasbourg – Haguenau – Molsheim, concentrent plus du quart de l'emploi industriel de la région. Avec l'Allemagne comme principal partenaire commercial, l'Alsace est la quatrième région exportatrice française. Le taux de chômage, jusqu'alors le plus faible des régions françaises, demeure toujours inférieur au taux national (9,5 % contre 10,5 %), mais l'écart s'est sensiblement réduit. Le taux de pauvreté est inférieur à la moyenne nationale.

La situation sanitaire

La situation sanitaire, appréhendée en partie à travers l'espérance de vie à la naissance, est semblable à la moyenne française. Le taux de décès standardisé pour la mortalité prématurée est plus favorable que la moyenne nationale. Néanmoins, les taux de décès standardisés par cardiopathie ischémique et par maladies vasculaires cérébrales sont moins favorables que la moyenne nationale. La fréquence des principales ALD est proche de la moyenne nationale, sauf pour les ALD diabètes plus fréquemment déclarées en

Alsace. La prévalence des comportements à risque vis-à-vis de l'alcool et du tabac est inférieure à la moyenne nationale. Le taux de participation aux dépistages organisés est supérieur à la moyenne nationale. Le taux d'IVG est inférieur à la moyenne nationale. Le taux de césariennes est légèrement supérieur à la moyenne.

La prise en charge sanitaire et médico-sociale

L'offre sanitaire libérale en médecins généralistes et spécialistes, en chirurgiens dentistes, pharmaciens et sages-femmes place la région au-dessus de la médiane tandis que l'offre libérale en masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et orthophonistes la situe en dessous. L'offre hospitalière est en dessous de la moyenne nationale en capacité de lits pour les accouchements, en psychiatrie, en SSR et HAD. En revanche, cette offre est supérieure à la moyenne en médecine chirurgie. Son taux d'équipements pour les personnes âgées et pour les personnes handicapées est proche de la moyenne nationale.

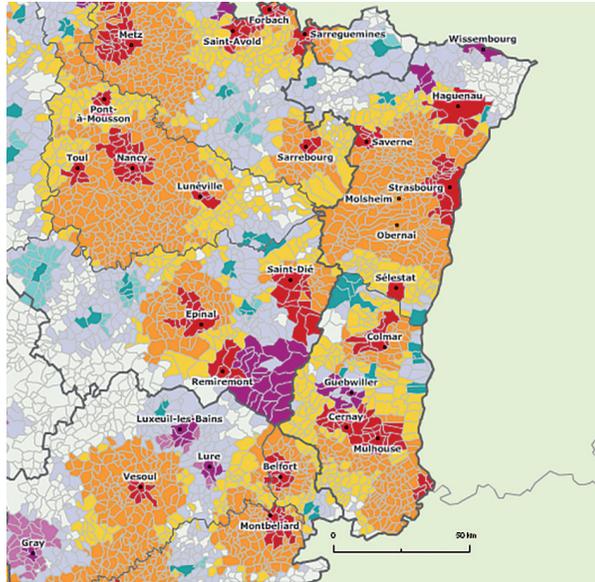
La part des honoraires issue des dépassements des médecins, qu'ils soient omnipraticiens, spécialistes ou chirurgiens est supérieure à la moyenne nationale. Le taux moyen de dépassement (en euros) est proche de la moyenne nationale à l'exception des dentistes pour qui le taux de dépassement moyen est supérieur à la moyenne nationale.



- **En 2012**, les hommes ont une espérance de vie de 79,1 ans tandis qu'elle atteint 84,4 ans pour les femmes.
- **La densité de médecins généralistes s'élève à 116,1 pour 100 000 habitants en 2013.**
- **41,2 lits et places pour 10 000 habitants sont proposés en soins de courte durée (MCO) en 2012.**
- **En 2013**, l'Alsace compte 21 points d'accueil d'urgences.
- **Au 14 mars 2014**, la région compte 6 MSP en fonctionnement.

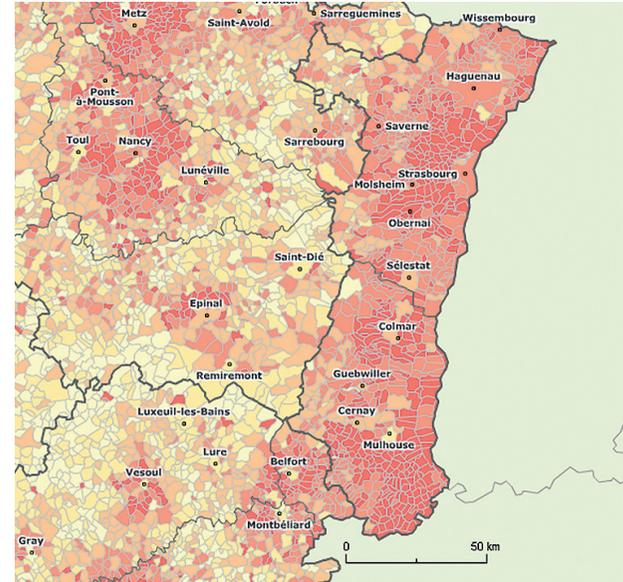
Repères

Zonage en aires urbaines (ZAU) en 2010



- Grand pôle
- Couronne d'un grand pôle
- Multipolarisé des grandes aires urbaines
- Moyen pôle
- Couronne d'un moyen pôle
- Petit pôle
- Couronne d'un petit pôle
- Autre multipolarisé
- Commune isolée hors influence des pôles

Revenu net moyen imposable par foyer fiscal en 2009



- > 25 353 €
- 21 846 € - 25 353 €
- 19 572 € - 21 846 €
- 17 463 € - 19 572 €
- < 17 463 €
- Non disponible
- Limite régionale
- Limite départementale
- Limite communale

Cartes : GéoFla® © IGI 2011 - © INSEE 2012